

CREOSIA | 21 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - PARIS



L'OFFRE ACCOMPAGNEMENT

3.000 € HT L'AN*

Un accompagnement sécurisé

Un conseiller dédié est à vos côtés
Une hotline permanente

Notre offre comprend:

- Rendez-vous conseil pour la création (téléphonique ou en nos locaux)
- 1 journée dans votre office pour l'organisation comptable et la passation des premières écritures
- 1 journée révision et conseil
 - o ½ révision comptable
 - o ½ gestion et conseil
 - o Projection de résultat annuel à partir d'octobre
- ½ journée pour la clôture
- ½ journée préparation des abonnements
- Assistance à l'élaboration de la DAP
- Elaboration des comptes annuels
- Télétransmission des déclarations fiscales annuelles
- Préparation du questionnaire d'inspection
- Contrôles CRPCEN, TVA et déclarations sociales
- Questionnaire à destination de l'association agrée de gestion
- Déclaration des dividendes
- Gestion des acomptes d'impôt sur les sociétés

Pour plus de précisions sur la gamme de nos services : contact@creosia.com

Plus d'options en dernière page

*valable pour la 1ère année de création. A périmètre équivalent, les honoraires s'établissent à 4.000 € HT en deuxième année

hotline : pendant les heures d'ouverture de nos bureaux



NOS OFFRES COMPRENNENT LES CONDITIONS SUIVANTES



- Moins de 3 salariés dans l'année et 1 notaire en exercice
- Offre valable pour le 1er exercice comptable
- Débours hors lle de France à la charge du client
- Pas de prorata temporis pour les honoraires de la lère année

Sur option:

Formation à la comptabilité notariale	700,00 € HT
• Accompagnement à la restructuration de la société	sur devis
Mise en société de l'office	sur devis
• Elaboration du budget prévisionnel de création	400,00 € HT*
• Elaboration des actes juridiques annuels de l'entreprise	sur devis
 Gestion des déclarations préalables à l'embauche 	
o Adhésion de la société aux organismes sociaux	300,00 € HT
Adhésion / Départ du salarié	200,00 € HT
Résultat intermédiaire	sur devis
Gestion RH de l'office	sur devis

Conditions de paiement :

- 2 prélèvements pour moitié en juin et décembre pour les honoraires courants
- Les missions complémentaires sont payables par prélèvement fin de mois de réalisation de la prestation

^{*}tarif uniquement applicable pour le client souscrivant l'une des offres créateur. Sans offre souscrite le tarif est fixé à 800,00 € HT







- Partenaire du notariat depuis plus de 15 ans
- CREOSIA est 100% dédiée à l'accompagnement des notaires
- Une présence sur tout le territoire métropolitain

QUI SONT NOS CLIENTS?



DE L'OFFICE INDIVIDUEL AU GROUPE AVEC SPFPL



OÙ SONT-ILS?



DE 100 K€ À 20 M€







- Partenaire du notariat depuis plus de 15 ans
- CREOSIA est 100% dédiée à l'accompagnement des notaires
- Une présence sur tout le territoire métropolitain

QUI SONT NOS CLIENTS?



DE L'OFFICE INDIVIDUEL AU GROUPE AVEC SPFPL



OÙ SONT-ILS?



DE 100 K€ À 20 M€